

Salaires et carrières au ministère de la culture Si la Ministre fait enfin des ouvertures, nous allons devoir amplifier la mobilisation dans l'unité

Le jeudi 14 novembre au matin, à l'ouverture du comité technique ministériel (CT-M), une centaine d'agents issus de tous les secteurs du ministère étaient venus à la rencontre du cabinet de la Ministre.

Cette première mobilisation a permis de faire entendre l'exaspération grandissante des personnels. Parmi les multiples motifs de ras-le-bol et de colère, la question des salaires et des carrières est immédiatement apparue comme une priorité incontournable.

C'est pourquoi, nous avons exigé ce jour-là que la Ministre fasse connaître ses propositions par écrit dans la semaine. Les revendications salariales des agents du ministère relèvent en effet désormais de la plus grande urgence sociale, notamment en ce qui concerne les bas salaires.

Le jeudi 21 novembre, la Ministre s'est effectivement adressée par courrier à l'ensemble des représentants du personnel au CT-M. Il convient tout d'abord de souligner que la Ministre n'avait pas agi de la sorte depuis un certain temps et plus particulièrement en matière de salaires et carrières. On peut donc déjà voir en cela un premier signe encourageant. Reste que ces propositions, si elles constituent des ouvertures, ne répondent pas, loin s'en faut, à nos revendications s'agissant des compensations de pertes de pouvoir d'achat et de la refonte, tout aussi indispensable, des grilles indiciaires des catégories A, B, C.

La Ministre s'engage sur une première mesure qui concernera l'amélioration des taux de promotion de tous les corps de personnels du ministère.

Elle indique ensuite pour les catégories C et B des mesures de repyramidage fonctionnel qui s'inscriraient dans un calendrier pluriannuel.

Pour la filière administrative, elle prend l'engagement d'un plan pluriannuel de repyramidage de l'ensemble des personnels des catégories de la filière. La Ministre admet ainsi implicitement que nombre de personnels de cette filière exercent des fonctions de catégorie supérieure.

Par ailleurs, deux mesures s'adressent spécifiquement aux agents de catégorie C:

- ♦ d'abord la mise en œuvre au ministère de mesures interministérielles qui consistent en la revalorisation des grilles indiciaires de la catégorie C au 1^{er} février 2014 (mesures que l'UGFF-CGT juge insuffisantes pour compenser réellement les pertes de pouvoir d'achat);
- ensuite, une mesure ministérielle consistant à accorder à 3550 agents de catégorie C une prime de 500
 dans la limite des plafonds réglementaires de leurs primes, sur le salaire de décembre 2013.

Si cette prime n'est évidemment pas à rejeter au regard de la situation des personnels concernés, il n'en reste pas moins qu'elle ne compense absolument pas les pertes de pouvoir d'achat de ces agents et qu'elle ne répond pas non plus, a fortiori, aux attentes immédiates de tous les autres personnels du ministère quels que soient leur statut et leur filière.

Hormis la prime, à effet immédiat, la Ministre propose que toutes ces mesures soient discutées dans le cadre d'un calendrier devant débuter dès le mois prochain et s'achever par un CT-M qu'elle s'engage à présider avant la fin du 1^{er} semestre 2014.

Au-delà du constat partagé d'une situation très dégradée, nous devons nous rassembler dans la plus grande unité syndicale pour aller le plus loin possible dans les mesures de rattrapage du pouvoir d'achat et d'amélioration des carrières.

Tout ceci doit se traduire par :

- une nette amélioration du taux de promotion de l'ensemble des corps ;
- la possibilité de changer de catégorie au regard des fonctions exercées ;
- □ le passage à des corps à deux grades pour débloquer les carrières ;
- la plus grande transparence et l'équité en matière indemnitaire ;
- sans oublier la mesure phare qui consiste dans le dégel immédiat du point d'indice, même si cette dernière est du ressort du gouvernement.

Comme vous pouvez le constater, il y a donc encore beaucoup de pain sur la planche et de chemin à parcourir pour changer les choses en profondeur. Ceci exige que nous restions mobilisés et unis.